



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 62638

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui fournir les renseignements suivants à la date du 1er juillet 2014: 1/ effectif total du cabinet (hors personnels de support) en précisant le nombre de contractuels ; 2/ pour l'ensemble des membres du cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de support, la moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées ainsi que la moyenne des trois rémunérations nettes les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle ; 3/ dans le cas où il dispose d'un logement de fonction (de nature domaniale ou faisant l'objet d'un bail), superficie habitable, nombre de pièces ainsi que la valeur locative servant de base d'imposition pour les impôts locaux.

Texte de la réponse

A la date du 1er juillet 2014, le nombre de collaborateurs de M. Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche s'élevait à 17 dont 6 contractuels, hors personnels de support. La moyenne des trois rémunérations les plus élevées (primes et indemnités comprises) était de 120 123 € nets annuels (hors personnels de support) et la moyenne des trois rémunérations les moins élevées (primes et indemnités comprises) était de 70 305 € (hors personnels de support). Au 1er juillet 2014, M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche n'occupait pas de logement de fonction.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62638

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 janvier 2015

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6596

Réponse publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1516